

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
STADE LOUPÉEN SECTION RANDONNÉE
RANDO LOUPEENNE REF W284004461
Vendredi 20 octobre 2023 à 20h
Salle des Fêtes de La Loupe

Josette ANTOINE ouvre la séance de l'assemblée Générale du 20 octobre 2023 à 20h et prend la parole :

Nous sommes tous réunis pour valider l'activité sur la période de septembre 2022 à août 2023.

Avant de décliner les différents rapports, je tiens à remercier la Mairie de La Loupe pour la mise à disposition de la Salle des Fêtes, je remercie de sa présence M. Pierre BOUSTIERE de la commission sport de la Mairie de La Loupe,

Absences excusés : M. Eric Gérard Maire de La Loupe et M. BARRAL Christophe de la C.D.C.

Je tiens à remercier les nombreuses personnes présentes à cette assemblée générale (46 licenciés sur 76 et 25 pouvoirs).

Je remercie le bureau pour leur travail tout au long de cette année. Je salue notamment le travail de Marie Noëlle sur l'informatique : gestion des plannings mensuels , mise à jour , informations culturelles, gestion et archivage du site du club et référent sécurité aux portes du perche , celui de Catherine trésorière avec en plus l'inscription des licenciés avec la dématérialisation des licences (et ses difficultés ponctuelles) et gestion des comptes , Claudine pour le dépôt des plannings papier et courriers en remplacement des mails aux 5 licenciés non informatisés , gestion des sorties et ses parcours , Florence dans l'organisation du balisage et aides techniques et enfin l'ensemble des membres du bureau pour leur implication , leur travail et leurs conseils .

Je salue le travail des baliseurs qui œuvrent pour que les chemins soient bien identifiés.

Comme vous pourrez le constater, lors du rapport moral, une très large majorité des adhérents de notre association sont des adultes, conscients de leur santé et de leur responsabilité.

ROLE DES ACCOMPAGNATEURS : réunion du mercredi 20 septembre 2023 des membres du bureau et des accompagnateurs :RAPPEL :

-Les accompagnateurs sont responsables des parcours, non des personnes.

-Il est référent en cas d'appel téléphonique d'un licencié à propos du circuit proposé.

-Il peut être amené à appeler les secours ou non.

-si un marcheur s'arrête ou retourne à son véhicule, il est souhaitable qu'il soit accompagné par un membre du groupe qui connaît le parcours, en accord avec l'accompagnateur bien sûr.

Y a - t'il des questions ? Aucune .

Ceci implique des modifications du règlement intérieur sur le point « accompagnement et sécurité »

Je rappelle qu'il est souhaitable que des personnes prennent de l'assurance et acceptent d'accompagner les randonnées. Il existe maintenant des applications gratuites ou non qui nous aident à mener les parcours. Et bien évidemment, les accompagnateurs aguerris sont toujours prêts pour initier et aider les nouveaux volontaires.

Je remercie d'ailleurs pour leur disponibilité les accompagnateurs des différents parcours qui permettent de profiter des randonnées toute l'année , même l'été.

Et je remercie le CDRP28 pour la subvention de 252 € qu'ils nous ont versée pour l'année 2022 2023.

Nous avons demandé et obtenu une subvention de 650€ à la Mairie de La Loupe cette année pour financer la formation 1^{er} secours de 10 licenciés. Je la remercie de cette participation au nom de notre association.

Rappel : Certificat Médical :la Fédération Française de randonnée a changé les normes à partir de septembre 2023 :

Le certificat médical est obligatoire à l'adhésion au club , ou en cas de suspension de la licence deux ans consécutifs .

Puis tous les ans, remplir le questionnaire :si « NON » à toutes les questions, fournir l'attestation datée et signée , si « oui », fournir un nouveau certificat médical de NON CONTRE INDICATION MEDICALE ,obtenu auprès d'un médecin.

Ceci implique une modification du règlement intérieur sur ce point.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR sur 3 points soumis au vote :

1-CERTIFICAT MEDICAL : il convient de remplacer « il est valable 3 ans durant cette période » par « ou en cas de suspension 2 ans consécutifs » et de terminer l'article par « une attestation datée et signée du licencié majeur est à fournir lors du renouvellement de la licence ; en cas de réponse positive au questionnaire médical, fournir un certificat médical de NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE .

2- L ACCOMPAGNATEUR ET LA SECURITE :

La responsabilité de l'accompagnateur : ajouter « qui porte sur le parcours »

Ajouter « possibilité de « changer ou annuler une sortie en fonction des prévisions météo...

Ajouter il a la possibilité de prendre « toutes les décisions qu'il juge nécessaires »

Ajouter avant « refuser un participant » par possibilité de « refuser un participant compte tenu de son équipement ou son comportement. »

Après « chaque participant s'engage à ne pas se séparer du groupe sans autorisation » ajouter : s'il doit repartir, il est souhaitable qu'il soit accompagné d'une personne licenciée du groupe connaissant le parcours, en accord avec l'accompagnateur.

3-RANDONNEE A L ESSAI : remplacer « attention en l'absence de licence, vous êtes assuré responsabilité civile de l'association, pas de couverture pour accidents corporels » par « attention, en cas d'absence de licence, vous n'êtes assurés que responsabilité civile de l'association , et non couvert pour les accidents corporels. »

QUI EST POUR ces changements ?

QUI EST CONTRE ces changements ?

Qui s'abstient ?

RESULTAT DES VOTES

POUR : A L UNANIMITE

CONTRE 0

ABSTENTION 0

Rapport Moral :

Nombre d'adhérents : 76 personnes réparties comme suit :

Saison 2022-2023:

76

- +18 ans : 76
- - 18 ans : 0
- Hommes : 14
- Femmes : 61 + 1 hors club

Pour mémoire :

2021-2022 : 69 (57 en 2020-2021)

- + 18 ans : 69
- - 18 ans : 0
- Hommes : 15
- Femmes : 52 + 2 hors club

Activités 2022/2023 organisées:

Mercredi 26 octobre 2022 : Randonnée des enfants avec goûter.

Samedi 19 novembre 2022 : Le restaurant à Fontaine Simon offert par le club aux accompagnateurs et aux bénévoles des Portes du Perche.

Dimanche 15 janvier 2023 : galette des rois avec les licenciés et les élus.

Samedi 11 mars 2023 : formation 1^{er} secours à LA LOUPE pour 10 licenciés dont 5 accompagnateurs. Coût pris en charge par la subvention de la mairie.

6 avril 2023 : formation carte gratuite réalisée par 2 membres du comité départemental de la FFRandonnée pour 6 accompagnatrices du club à LA LOUPE.

28 mai 2023 : « randonnée lecture » organisée avec la bibliothèque de LA LOUPE, CICALIC centre VAL DE Loire (livre et lecture à voix haute) et un comédien randonneur ; un mois avant , reconnaissance de la randonnée autour de LA LOUPE avec le comédien ; le jour même 21 participants dont des licenciés du club .

SORTIES :

Dimanche 2 avril 2023 à ANET (28) : 11 participants : randonnée le matin , restaurant et visite du château et du centre renaissance interactif l'après midi en co voiturage dont les frais sont remboursés par le club . Bilan financier négatif.

Dimanche 18 juin 2023 à SEES (61) : 16 participants : visite de la ville avec un guide le matin , restaurant et parc animalier l'après-midi en co voiturage dont les frais sont remboursés par le club . Bilan financier négatif du fait , entre autre, de la baisse de participants.

Dimanche 10 septembre 2023 : LA MICHAUDIÈRE (61) : 41 participants en bus : randonnées le matin, restaurant, visite et spectacle équestre sur site. Bilan financier positif.

PORTES DU PERCHE : Dimanche 27 AOUT 2023 BRETONCELLES :
Randonnées de 5 circuits en boucle de 6, 10, 16, 22 et 31 km organisées avec Bretoncelles Patrimoine Nature à allure libre ouverte aux non licenciés.

Nous avons accueilli 115 participants (de 6 mois à plus de 70 ans !) dont des enfants.

Merci à la RECRE DES SENIORS, particulièrement monsieur Boustière notre interlocuteur, qui nous a confectionné 10 pancartes annonçant cette manifestation, en ne nous faisant payer que le bois.

25 personnes sont venues aider bénévolement ; dix jours avant les portes du perche, dépôt des pancartes autour de LA LOUPE ; la veille 11 personnes pour baliser les 5 circuits et le jour même 25 personnes pour les 2 ravitaillements, les 4 sentinelles aux carrefours dangereux, les inscriptions, collations au départ et à l'arrivée ; accueil et discours de la première adjointe Madame BACLE représentant le maire de Bretoncelles et des bénévoles de BPN et remise de médailles aux enfants participants et enfin déjeuner plateaux repas du charcutier /traiteur de Bretoncelles pour 54 personnes, enlèvement des pancartes « balisage » et les 10 annonçant cette manifestation l'après midi autour de LA LOUPE.

BPN a payé les boissons de l'apéritif tandis que les bénévoles avaient cuisiné des mets .

Le bilan est positif :

-sur le nombre de participants qui a presque doublé par rapport à l'an dernier,

-financier

-et collaboratif avec BPN particulièrement LOUIS Philippe. De nombreux licenciés du club ont participé aux circuits ce qui contribue aussi à la réussite de la journée.

Au nom du bureau, je tiens à remercier tous les bénévoles aidants.
Sans eux, cette manifestation n'était pas possible.

Pour information, des licenciés ont participé à des séjours ou sorties ou inaugurations gérées par le comité départemental :

- 1^{ER} au 4 février 2023 : séjour « raquettes » dans le Jura
- 11 Juin 2023 : 20KM de randonnée découverte de Paris.
- 8 juillet 2023 : inauguration du GR 35 à Thiron Gardais..

Rappel des cycles des randonnées hebdomadaires : RV PLACE DU 8 MAI à LA LOUPE :

- **Lundi après-midi** (le matin pour juillet et aout) : Randonnée de 5 à 6 kms à vitesse très modérée
- **Mercredi après-midi de septembre à juin et le matin pour juillet et août** : 2 Randonnées, une de 8 à 9 kms vitesse très modérée, une de 10 à 15 kms vitesse de 4.5 à 5km.
- **Dimanche matin** à 8H30 sauf juillet, aout, septembre à 8H :1 randonnée de 10 à 15 kms et possibilité d'1 mensuelle de 18 à 20 KM, vitesse de 4.5 à 5kms/h

Bonne fréquentation de l'ensemble des randonnées par des randonneurs réguliers, même l'été.

Mobilisation des accompagnateurs permettant le maintien des randonnées sur toute l'année.

Vote du rapport moral :

- Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité

Josette ANTOINE passe la parole à **Catherine MANNEUX**, trésorière pour l'exposé des rapports financiers :

Rapport Financier 2022 2023:

Les bilans vous ont été envoyés par mail (ou remis en mains propres pour les non informatisés le souhaitant) le lundi 16 octobre 2023 .
Cf les tableaux en annexes.

Solde des comptes bancaires avec explication du fonds de roulement :
CREDIT AGRICOLE compte courant au nom de RANDO LOUPEENNE :
4171€ 75 fin septembre 2023 .

Banque POPULAIRE compte courant au nom du « stade loupéen section randonnée » : 287.49€ fin septembre 2023. PROJET DE CLOTURE DE CE COMPTE en fin 2023, suite à la dissolution du « stade loupéen » fin 2022.

Vote du rapport Financier :

- Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité

La présidente reprend la parole :

Renouvellement du bureau :

DEMISSIONNAIRE : Florence DAROUX

Plusieurs Postes libres : celui de vice présidente et de trésorière suppléante suite à la démission de Florence DAROUX .(cf dernière assemblée générale).

Tout d'abord, je tiens à remercier Florence au nom du bureau pour tout le travail effectué pour le club ,au sein du bureau :compétences techniques au niveau informatique ,cartes et balisage , et surtout son soutien régulier dans mon poste de présidente ; je salue sa franchise et ses compétences dans la cohérence du groupe et l'équité. Un grand merci Florence !

Florence explique qu'elle continuera à nous aider si nous la sollicitons .

Nous proposons que des licenciés s'impliquent et découvrent le travail des membres du bureau.

QUI EST CANDIDAT ?

Brigitte DONNADIEU

Il est prévu que chaque poste ait un suppléant permettant la continuité.

- Postulants à être membre du bureau :
- Maryvonne BOUVIER
- Brigitte DONNADIEU
- Marie-Noëlle DUBOIS,
- Catherine MANNEUX
- Claudine POCHIC
- Josette ANTOINE .

Candidats pour être membre du bureau :

- Maryvonne BOUVIER

- Brigitte DONNADIEU
- Marie-Noëlle DUBOIS
- Catherine MANNEUX
- Claudine POCHIC
- Josette ANTOINE

- La Présidente demande aux adhérents présents de voter pour élire les membres du bureau. Le résultat des votes est le suivant :

Vote du nouveau bureau dont les postes seront définis au prochain bureau le 23 novembre 2023 avec information aux licenciés, à la sous préfecture et à la mairie : ci-joint les décisions :

- Josette ANTOINE : Présidente
- Marie-Noëlle DUBOIS : Secrétaire
- Claudine POCHIC : Secrétaire suppléante
- Catherine MANNEUX : Trésorière
- Brigitte DONNADIEU : Trésorière suppléante
- Maryvonne BOUVIER

- Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité

Josette ANTOINE présente les activités à venir :

Activités à venir :

Si les conditions sanitaires ou légales les permettent

-lundi 30 octobre 2023 : randonnée des enfants 2 circuits de 2 à 4 km et un de 8KM sur LA LOUPE suivi d'un gouter.

La randonnée hebdomadaire de 6KM est maintenue pour les licenciés.

- samedi 25 novembre 2023 : projet de restaurant offert par le club pour les accompagnateurs et les bénévoles de la journée des portes du perche à la Madeleine Bouvet.

- dimanche 3 décembre 2023 : téléthon organisé par la ville de LA LOUPE. Le club propose une randonnée de 6KM à 10H départ place VAUBAN avec participation financière de 3 euros par personne pour les adultes et 1 euro

pour les enfants de moins de 16 ans et randonnée du planning mensuel pour les licenciés (12 à 20 KM) .

- dimanche 14 janvier 2024 : Galette des rois et vœux avec les licenciés et les élus.

- projets de sortie à la journée en 2024 : le manque de participants interroge fortement les membres du bureau , au vu du temps passé à organiser et du déficit pour le club ; si les nouveaux membres du bureau envisagent une ou des sorties ,un bus reste possible si une quarantaine d'inscrits, sinon co voiturage .

-Pour information, possibilité de séjour en Espagne du 20 au 24 octobre 2024 (nombre de places limité) organisé par le comité départemental de la Fédération Française de randonnée.

-Dimanche 25 AOUT 2024 : PORTES DU PERCHE à Bretoncelles avec l'association Bretoncelles Patrimoine Nature .(5 circuits de 6 à 31 KM).

- vendredi 18 octobre 2024 à 20H (sous réserve de la disponibilité de la salle) : Assemblée Générale.

- **RV place du 8 mai avant chaque randonnée** : Chaque accompagnateur veille à respecter (ou au relais d'une personne licenciée) pour accueillir les licenciés nouveaux ou non véhiculés en étant présents place du 8 mai à LA LOUPE à chaque randonnée menée, conformément aux informations sur le site du club. En cas de difficultés solliciter les membres du bureau. Ceci est appliqué dorénavant, en règle générale.

-**Co voiturage/pot en fin de randonnée** : conformément aux dispositions légales actuelles, reprise du co voiturage et des pots sur place en fin de randonnée, pour ceux qui le souhaitent.

Restaurant le dernier mercredi du mois : **reprise officielle après le 20 octobre 2022**, conformément aux dispositions légales actuelles, pour ceux qui le souhaitent. Chaque licencié reçoit dorénavant un courriel.

Suite aux remarques de randonneurs, nous devons :

-favoriser la cohésion du groupe et l'accueil aux nouveaux licenciés,

- limiter l'éloignement des circuits de randonnées de LA LOUPE du fait de la pénurie de carburant et de son coût

-favoriser le co voiturage

-et limiter le nombre de mails aux licenciés en mettant les infos sur le site du club .Comme d'habitude les 5 licenciés non informatisés recevront les informations.

Notre objectif commun est de marcher avec bonheur dans notre région magnifique.

Aucune question ni remarque sur tous ces points évoqués.

Question diverse :

achat de maillots au nom de la RANDO LOUPEENNE sondage favorable des licenciés présents pour des maillots en coton fin avec inscription RANDO LOUPEENNE , essai en fonction des tailles et des couleurs, essai de sponsorisation légale avec accord préalable de la FFrandonnée. ; le bureau va faire des recherches, puis des propositions.

Aucune question écrite déposée au bureau.

Rapport d'activités, moral et financier 2023 à la disposition de tous sur le site du club à partir de fin novembre 2023 et déposé dans les boites aux lettres des 5 licenciés non informatisés à leur demande.

La parole est laissée à Monsieur Boustière de la mairie : il félicite les membres du club et du bureau pour leur dynamisme, leur esprit sportif et leur convivialité. Il nous conseille la vigilance sur la vérification légale de la sponsorisation vis-à-vis de la Fédération.

Ci-joint le courriel de monsieur Barral de la CDC :

Bonsoir Madame

Je ne sais pas si vous aurez ce mail en temps et en heure...Je suis désolé mais un contre temps m'empêchera d'assister ce soir à l'AG de l'association de randonnées que vous présidez avec beaucoup d'entrain et brio.

Je vous prie de bien vouloir m'en excuser et SVP, veuillez m'en excuser auprès de vos adhérents.

Bravo pour ce que vous faites et je vous souhaite une belle AG.

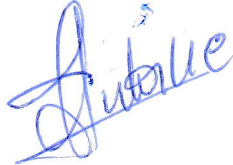
Bien cordialement

Christophe Barral

Nous terminons cette assemblée générale conviviale par la dégustation de boissons offertes par le club et des gâteaux cuisinés par des licenciés et membres du bureau que je remercie vivement.

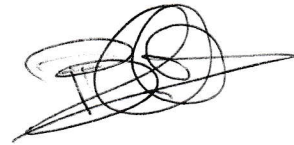
le 20 octobre 2023

La Présidente



Josette ANTOINE

Maryvonne
BOUVIER



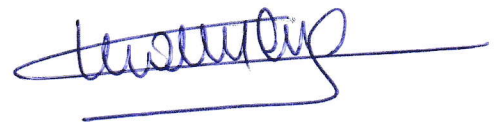
Marie-Noëlle DUBOIS

Secrétaire

ABSENTE EXCUSEE

Catherine MANNEUX

Trésorière



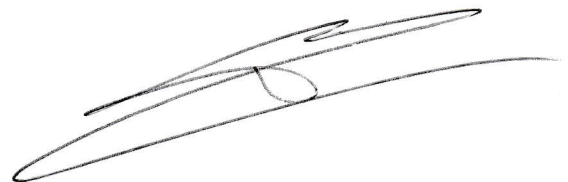
Claudine POCHIC



Secrétaire suppléante

Florence DAROUX

Trésorière suppléante



BILAN FINANCIER ANNEE 2022/2023

Recettes		Dépenses	
COTISATIONS MEMBRES			
Membres	2 689,00	licences FFRP	2 212,00
Abonnement revue passion rando	2 639,00	Assurance du club	2 084,00
	50,00	Abonnement revue	60,00
Recette manifestations	5 376,20	remboursement abonnement	50,00
		Dépenses manifestations	18,00
randonnée des portes du perche	1 302,00	randonnée des portes du perche	1 037,77
		repas des bénévoles	506,00
sortie ANET 2 avril	562,00	gallettes des rois	180,75
sortie SEES 18 juin	699,20	Sortie ANET 2 avril	598,29
sortie LA MICHAUDIERE 10 septembre	2 813,00	sortie SEES 18 juin	898,23
		sortie LA MICHAUDIERE 10 septembre	2 585,00
Subventions	902,00	frais généraux	1 195,22
Mairie de LA LOUPE formation 1 ^{er} secours	650,00	affranchissement	72,46
CDRP 138,00 + 114,00	252,00	formation 1 ^{er} secours	650,00
Interêts part sociale au crédit agricole	0,11	cérémonie de deuil	100,00
		consommables (papiers, cartouches...)	172,68
		fêtes et cérémonies	48,09
		monsite et open runner	81,99
		Informaticien	70,00
Total des RECETTES	8 967,31	TOTAL DES DEPENSES	9 230,56

resultat de l'exercice

- 263,25

Les soldes au 30 septembre 2023 sont de :
Banque populaire : 287,49 euros
Crédit agricole : 4 171,75 euros